



LICeM

**EQUIPE D'ACCUEIL : Laboratoire Innovation, Communication et Marché (LICeM), dirigé par M. Depincé (Dir. Adjointe : A. Robin)**

**Le LICeM développe deux axes de recherche : 1) Nouvelles offres, nouveaux comportements et nouvelles réglementations – quelles innovations ? 2) Les enjeux juridiques des innovations numériques : les données, les plateformes et le droit.**

Le **second axe**, plus spécifique au Master DPIN, propose d'analyser sur le plan juridique les objets innovants issus de la révolution numérique en concentrant le propos sur ce que produit l'économie fondée sur les données, à savoir les **données** elles-mêmes, que celles-ci constituent la source à laquelle puisent les entreprises pour développer des services innovants (aide à la décision, prédiction, etc.) — et parmi lesquelles les données de la recherche scientifiques et les données publiques — ou qu'elles soient le produit de l'activité économique et scientifique. C'est ainsi **la gouvernance des données** qui est objet d'étude, notamment lorsqu'elles sont générées et utilisées par les opérateurs de **plateformes** dont la présence sur le marché a eu pour effet de le restructurer par l'effet d'une ré-intermédiation. C'est la question de la régulation des plateformes par le droit européen qui est étudiée (contrats, responsabilité, etc.).

Le LICeM travaille également sur le **Droit de la propriété intellectuelle**, avec au cœur de sa problématique, le statut à reconnaître aux créations intellectuelles et partant, la nécessité ou non, de repenser la création (lorsqu'elle est générée par un système d'intelligence artificielle, par exemple) et les mécanismes qui permettent de l'appréhender (logiciels libres, par exemple). Les fonctions assignées aux droits de propriété intellectuelle font également l'objet d'études (en droit des marques en particulier).

Le LICeM travaille enfin sur le **Droit de la recherche et de l'innovation** avec le souci de comprendre et d'analyser les relations juridiques qui président à l'organisation de la recherche scientifique, que celles-ci concernent la valorisation des résultats de la recherche ou la politique de science ouverte.

**Bibliographie sommaire de l'équipe dans le domaine IP/IT :**

- *Les créations immatérielles et le droit*, dir. M. Vivant, Ellipses, 1997.
- *Les grands arrêts de la propriété intellectuelle*, dir. M. Vivant, Dalloz, 2004, 3è éd. 2019.
- *Quels droits pour les artistes du spectacle ?*, dir. J.-M. Bruguière, N. Mallet-Poujol et M. Vivant, Dalloz, 2009.
- *Propriété intellectuelle et droit commun*, dir. J.-M. Bruguière, N. Mallet-Poujol, A. Robin, PUAM, 2007.
- *L'innovation et la recherche en France. Analyse juridique et économique*, dir. A. Robin, Larcier, 2010.
- A. Robin (dir.), *La propriété intellectuelle en partage*, Dalloz, Coll. Thèmes et commentaires, 2020.
- A. Robin, *Droit des données de la recherche. Science ouverte, innovation, données publiques*, Larcier, 2022
- A. Robin, *Places de marché de marché en ligne*, JCl. Commercial, Fasc. 825, 826, 827
- A. Robin et S. Chatry, *Introduction à la propriété intellectuelle*. Unité et diversité, 4e éd., 2023.
- A. Robin (dir.), *Chronique "Droit de l'internet"*, JCP E (annuel)
- A. Robin, *Chronique Exploitation de l'innovation*, Cah. Droit sciences et technologies, PUAM/OpenEdition (annuel)

Le LICeM est membre du Réseau Normes Sciences et Techniques - NoST (GDR CNRS 3178), destiné à fédérer les recherches portant sur la santé, la bioéthique, l'environnement, la propriété intellectuelle et le numérique. Le LICeM est également membre du Centre Internet et Société (CIS - GDR CNRS 2091) destiné à fédérer les chercheurs travaillant sur les thèmes liés à l'Internet, et aux technologies numériques au sens large, et à leurs implications pour la société.



**Association des anciens étudiants**

**E-materiae**

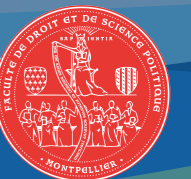
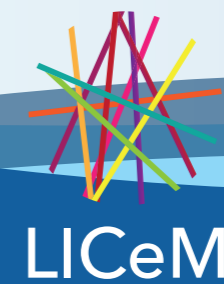
LICeM  
Faculté de Droit et de Science politique  
39, rue de l'Université (Bât. 2)  
34060 Montpellier cedex



**Master Droit de la propriété intellectuelle et du numérique (DPIN)**

**Agnès Robin**  
Directrice du Master DPIN

LICeM - Faculté de Droit et de Science politique  
39, rue de l'Université (Bât. 2)  
34060 Montpellier cedex  
Tel : 04 34 43 29 15  
agnes.robin@umontpellier.fr  
<https://creations-immaterielles.edu.umontpellier.fr>



## OBJECTIFS

Acquisition de connaissances solides  
Professionnalisation des étudiants  
Pratique de l'anglais appliqué  
Mobilité internationale (Canada)

## PROGRAMME

### Master 1ère année

- UE 1 Introduction au droit de la propriété intellectuelle
- UE 2 Droit international privé
- UE 3 Droit de la concurrence approfondi
- UE 4 Droit de la distribution (vente/services)
- UE 5 Droit fiscal général
- UE 6 Droit civil : sûretés
- UE 7 Langue
- UE 8 Droit de la propriété intellectuelle
- UE 9 Droit privé du numérique
- UE 10 Droit public du numérique
- UE 11 Droit de la distribution (réseaux/groupements)
- UE 12 Droit des affaires de l'Union européenne
- UE 13 Droit commercial : procédures collectives
- UE 14 Insertion professionnelle (stage ou rapport de recherche)

### Master 2ème année (alternance possible)

- UE 1 Pratique de la propriété intellectuelle
- UE 2 Contrats de la propriété intellectuelle
- UE 3 Droit international et européen de la propriété intellectuelle
- UE 4 Droit matériel et processuel de la contrefaçon
- UE 5 PIX + (informatique et métiers du droit)
- UE 6 Stratégies et management de l'innovation
- UE 7 Droit de la communication en ligne
- UE 8 Droit du commerce en ligne
- UE 9 IP/IT Law
- UE 10 Initiation à la recherche (mémoire ou projet tutoré si alternance)
- UE 11 Insertion professionnelle (stage ou alternance)

## PLANNING DE LA FORMATION

1er sept. - 31 oct.

Formation en entreprise

1er nov. - 31 jan.

Formation académique

- Pratique de la propriété intellectuelle
- Contrats de la propriété intellectuelle
- Droit européen et international de la propriété intellectuelle
- Droit matériel et processuel de la contrefaçon
- Informatique Pix+ droit

16 déc. - 14 janv.

Formation en entreprise

OU

Stage\* pour les non-alternants

1er fév. - 31 mars

Formation académique

- Management et stratégies de l'innovation
- Droit de la communication en ligne
- Droit du commerce en ligne
- IP/IT Law

1er av. - 31 août

Formation en entreprise

OU

Stage\* pour les non-alternants

Projet tutoré et mémoire

La période de stage (3 mois) doit être chopisée entre novembre et janvier OU avril et août.  
Il est également possible d'effectuer un stage différent sur les deux périodes (2 stages).

## EQUIPE PÉDAGOGIQUE

Directrice : Agnès Robin, Maître de conférences, HDR, Université Montpellier.  
Jury du Master : N. Mallet-Poujol, S. Roose-Grenier, A. Robin.

## PRINCIPAUX INTERVENANTS (une cinquantaine au total)

B. Anarella, Avocat, Cabinet Bags  
M. Azémar-Boulangeat, Senior IP Counsel, Chanel  
M. Batusanski, Juriste, Sacem  
A. Bories, Avocat, Cabinet Bories  
A. Diméglio, Avocat, Cabinet Diméglio  
C. Duriga, Directeur juridique, Akka  
E. Ezzedine, Legal Counsel, SAP France  
E. Griffon-Renaud, Juriste Sacem  
G. Haas, Avocat, Cabinet Haas  
K. Jauregui, Conseil en propriété industrielle, Mandataire européen près l'OEB  
B. Jean, Juriste, Société Inno3  
M. Lefroy, Avocat, Lefroy Avocat  
A. Maffre-Baugé, Maître de conférences HDR, Université d'Avignon  
V. Maillot, Responsable Juridique LAOP&Terroirs/Direction Affaires Juridiques Groupe  
P. Mousseron, Professeur, Université de Montpellier  
S. Perrier-Léonard, juriste, Cabinet de propriété industrielle Brev&Sud  
O. Prats, Conseil en propriété industrielle, Cabinet Regimbeau  
A. Quiquerez, Maître de conférences, Université de Lyon 2 Louis Lumière  
A. Robin, Maître de conférences HDR, Université de Montpellier  
S. Roose-Grenier, Maître de conférences, Université de Montpellier  
P. Rousseau, Intellectual Property Director, Pierre Fabre SA  
M. Sonnier-Poquillon, avocat, Cabinet MSP  
A. Tabard, Secrétaire général, ARCOM Toulouse  
R. Waiss-Moreau, Avocat, Groupe LLC et associés

## INSERTION PROFESSIONNELLE

Plus de 500 diplômés, parmi lesquels des avocats, conseils, juristes en entreprise (sociétés de production musicale, éditeurs, laboratoires pharmaceutiques, SACEM ou Agence de sécurité des produits de santé...). Une vingtaine de maîtres de conférences, plusieurs professeurs et une chargée de recherche au CNRS sont issus de la formation. Le Master est également habilité pour l'accès au **Concours de Conseil en propriété industrielle (CNCPI)**.

Le Master participe chaque année :

- au **Concours national de dissertation** organisé par l'APRAM.
- au **Concours Prix juridique Média et internet**
- au **Concours Prix SACEM du droit d'auteur**
- au **Concours national de plaidoirie** spécialisé IP/IT (CN2PI).

### Qui recrute-t-on ?

Bien que le Master soit composé d'étudiants majoritairement juristes français et issus d'un Master 1 Droit privé ou Droit public (formation initiale), le Master Droit de la propriété intellectuelle et du numérique se veut ouvert à toute personne intéressée par la problématique de la création. Sont acceptées les personnes en formation continue, juristes ou non, ainsi que les étudiants étrangers, l'essentiel étant de trouver chez la personne candidate l'idée d'un projet personnel et professionnel lié aux thématiques proposées.

**Bassin de recrutement large** : régional, national et international.

### Comment recrute-t-on ?

Une première formation en droit de la propriété intellectuelle (M1) est bienvenue, mais elle n'est pas obligatoire, ni même indispensable. La maîtrise d'une **langue étrangère** est particulièrement appréciée. La sélection est réalisée sur dossier. Pour les étudiants étrangers, la maîtrise de la langue française est exigée.

### Comment se porter candidat ?

Le dossier de candidature doit être déposé sur la plateforme "MonMaster" pour le Master 1ère année et sur la plateforme "e-candidat" pour le Master 2ème année.